



Problème construction maison individuelle

Par **sosoetphil**, le 30/11/2012 à 14:14

Bonjour,

Nous faisons construire une maison par un constructeur de maisons individuelles. A ce jour nous avons débloqué les fonds à hauteur de 75 % (achevement des cloisons et mise hors air).

Nous avons constaté des problèmes au niveau de la charpente (pas correctement fixée ou pas fixée du tout à certains endroits), nous en avons fait part à plusieurs reprises au conducteurs de travaux, ne voyant aucune réaction de la part du constructeur nous avons envoyé une lettre recommandée A/R avec des photos.

Depuis ils ont mis le placo dans toute la maison (la charpente est totalement cachée) et affirment avoir réparé la charpente.

En allant vérifier dans les combles nous constatons que rien a été fait et que le conducteur de travaux nous a menti de plus il est injoignable.

Nous avons reçu la demande de déblocage de fonds à 95%. Nous hésitons à débloquent car nous estimons que le travail n'a pas été fait correctement.

Que faut-il faire?

- faire constater par huissier et les mettre en demeure de réparer la charpente sans débloquent les fonds au risque de voir le délais de construction reporté (constructeur menace de bloquer le delais sans déblocage des fonds),
- débloquent les fonds afin de procéder à la réception de la maison et noter des réserves sur la charpente pour que la réparation intervienne dans le cadre de la garantie de parfait achevement,

Nous sommes un peu perdus surtout que nous avons lu que lors de la reception il ne faut consigner sur le PV de reception que les petits défauts apparents, les défauts graves serait à constater après reception pour qu'ils puissent être pris en charge par la garantie décennale.

Merci de votre aide.